



Date de dépôt : 2 novembre 2022

Réponse du Conseil d'Etat **à la question écrite urgente de Boris Calame : Quand se termine,** **pour le Conseil d'Etat, le 1^{er} semestre 2022 ?**

En date du 14 octobre 2022, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

En réponse à la question écrite n° Q 3879¹, du 11 novembre 2021, le Conseil d'Etat précise, dans sa réponse n° Q 3879-A², du 26 janvier 2022, que « Ces éléments seront développés dans le rapport relatif à la motion 2408³ et ⁴ qui sera transmis au premier semestre de cette année ».

C'est à se demander si cette motion dérange « autant » les pratiques de l'Etat, en matière d'intégration paysagère, qu'il soit aussi « compliqué » d'y répondre.

Ma seule question alors au Conseil d'Etat et à son administration, que je remercie par avance de leur réponse, est la suivante :

Le Conseil d'Etat entend-il rendre un jour rapport sur la motion 2408 votée le 31 janvier 2019 ?

¹ <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/Q03879.pdf>

² <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/Q03879A.pdf>

³ <http://ge.ch/grandconseil/data/loisvotee/MV02408.pdf>

⁴ *La motion 2048 est titrée « Pour que les supports, mâts et autres équipements techniques de service public soient intégrés aux milieux récepteurs des espaces publics ».*

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le rapport sur la motion 2408 a été mis en pause durant quelque temps, notamment dans l'attente de la confirmation de la nouvelle stratégie « tout électrique » de la flotte des Transports publics genevois (TPG). Cette stratégie vient d'être validée par l'adoption, le 14 octobre 2022, de la loi 13059 ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 350 000 000 de francs pour participer à l'électrification de véhicules des TPG.

Dès lors et sur la base de ces avancées, le rapport attendu par le Grand Conseil pourra être finalisé d'ici la fin de l'année 2022.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Mauro POGGIA